

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant nomination à titre étranger,
dans l'Ordre National du Bénin, du
Colonel KOROTKOV Vladimir, Chef de la Mission
d'Assistance Militaire Technique Soviétique
en République Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin,
- VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National,
- VU la Décision N° 87-011/ANR/CP du 25 Février 1987 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner à titre étranger dans l'Ordre National du Bénin, le grade de Commandeur au Colonel KOROTKOV Vladimir, Chef de la Mission d'Assistance Militaire Technique Soviétique en République Populaire du Bénin.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu, à titre étranger, dans l'Ordre National du Bénin, au grade de Commandeur pour prendre rang du 25 Février 1987 :

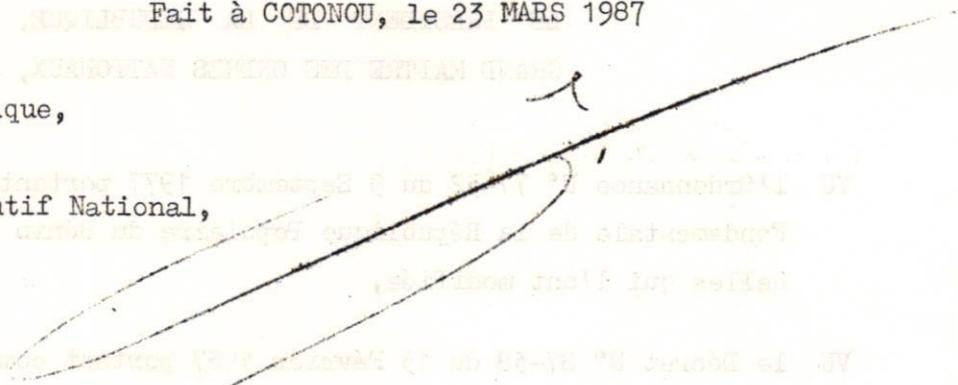
.../...

Colonel KOROTKOV Vladimir,
Chef de la Mission d'Assistance Militaire Technique
Soviétique en République Populaire du Bénin.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

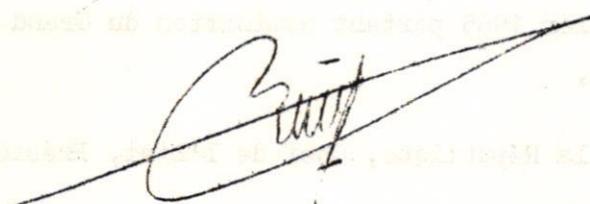
Fait à COTONOU, le 23 MARS 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,



Général Barthélémy OHOUENS.-

Ampliations : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 Gde Chanc. 10 - CP/ANR 4 -
PPC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - Préfets 6 -
DPE-DLC-INSAE 6 - IGE et ses Sections 4 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 -
JORPB 2 - Intéressé 1.-